Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne « LA GOUTTE D'EAU » ADHESION 2022

Partie à lire et à conserver par l'adhérent

Les objectifs de notre association :

- -monter un partenariat entre des producteurs et des consommateurs basé sur la livraison régulière de produits définis moyennant un abonnement payable d'avance.
- -favoriser une agriculture durable , socialement équitable et écologiquement saine.
- -regrouper des consommateurs désirant se nourrir de produits frais, de bonne qualité et ayant du goût.

La cotisation annuelle allant jusqu'en décembre sert à couvrir les frais de photocopies, d'envoi de courrier et de téléphone, des assemblées générales, de relation avec les producteurs, etc...

En adhérant, vous êtes informé(e) que cette association fonctionne sur le mode **du partage des tâches et du bénévolat**. **Contribuez** par votre présence, votre confiance et **votre participation** à poursuivre cette action de maintien et de développement de l'agriculture paysanne. D'avance merci!

Toute personne adhérant à l'association **S'ENGAGE** A PRENDRE CONNAISSANCE :

- DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne,
- DU REGLEMENT INTERIEUR* de l'association
 - Visibles sur le site

et A LES RESPECTER.

Fait à, le

Je soussigné(e) membre du CA de l'Association

pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de « LA GOUTTE D'EAU » déclare avoir reçu

de M

la somme de 10€ ---- 5€ (du 1/09 au 15/11)

en règlement de la cotisation annuelle allant jusqu'à la fin de l'année civile.

Payé par : O chèque O Espèces

Signature:

Sites Web: http://amap.delagouttedeau.free.fr http://amap49.org

courriel: amapdelagouttedeau@laposte.net

ADHESION 2022 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Partie à remplir lisiblement

Je soussigné(e) :	
Adresse:	
Téléphone fixe :	Portable :
Email:	
Merci d'entourer les contrats sousc	rits ou souhaités.
	ge de brebis, pommes et jus, farines,
O demande à adhérer O renouvelle mon adhésion à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de « LA GOUTTE D'EAU »	
Je m'engage à participer comme « permanent » aux distributions	
par saison (à la demande des producteurs).	
Je m'engage A PRENDRE CONNA	ISSANCE :
 DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne, 	
 DU REGLEMENT INTERIEUR de l'association 	
et à LES RESPECTER.	
Le montant de la cotisation annuelle est de 10 euros. Il couvre l'année suivante à partir du 15 novembre. (chèque à l'ordre de AMAP DE LA GOUTTE D'EAU) Pour les nouveaux adhérents du 1 ^{er} septembre au 15 novembre cotisation de 5€.	
Payé par CB ou en espèces Fait le : Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:	

Comment avez-vous connu l'AMAP de la Goutte d'Eau?

(à remettre exclusivement (bulletin d'adhésion + chèque) à Bernadette Faligant, 21 lotissement les moulins Brain sur L'Authion 49800 Loire Authion